

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES ROUTES
Sur le préavis municipal 13/2016-2017
concernant la demande d'approbation du plan
d'aménagements routiers à la route de l'Etraz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Routes composée de Mesdames Josée Leupin et Carol Wuersch ainsi que de Messieurs Michel Guex, Romain Hadorn et Eric Pasche s'est réunie le 6 mars 2017 afin d'étudier le préavis précité. Elle a rencontré le 22 février 2017 une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations.

Le 6 décembre 2016, le Conseil Général a accepté le préavis 7/2016-2017 (crédit d'études et de construction de Fr 317'000 pour la prolongation des trottoirs et l'aménagement d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz).

Suite à la réception du dossier de consultation préalable, la Direction générale de la mobilité et des routes a demandé que les voies de circulation entre le trottoir et l'îlot central soient élargies ainsi que de modifier les courbes d'entrées et de sortie de l'ouvrage de modération.

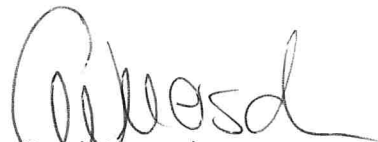
Ce nouveau plan d'aménagements a fait l'objet d'une enquête publique. Aucune opposition n'a été enregistrée.

Les adaptations demandées entrent dans le crédit d'étude et de construction déjà accordé.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Routes recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 13/2016-2017 concernant la demande d'approbation du plan d'aménagements routiers à la route de l'Etraz.



Josée Leupin



Carol Wuersch



Michel Guex



Romain Hadorn



Eric Pasche

Vich, le 7 mars 2017